



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Frais de représentation de la ministre des sports

Question écrite n° 22722

Texte de la question

M. François Jolivet interroge Mme la ministre des sports sur l'utilisation de sa dotation annuelle au titre des frais de représentation. Il souhaiterait connaître pour l'année 2018, la ventilation de cette dotation selon la nature des dépenses : frais de restauration, cocktails, frais de réceptions, conférences de presse, accueils d'événements, dépenses liées aux déplacements, achat de matériels, fleurs, abonnements aux médias, présents.

Données clés

Auteur : [M. François Jolivet](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22722

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 septembre 2019](#), page 8017

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)